

Suisse

École primaire

Compromis dans la querelle des langues : le Conseil d'Etat veut sauver le français précoce - et bannir l'anglais au niveau supérieur

La conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider menace de passer en force sur la question des langues. Le directeur de l'éducation du canton de Nidwald, Res Schmid, veut empêcher cela - en enseignant une deuxième langue nationale à partir de la 5e année dans toute la Suisse.

Kari Kälin

Le canton de Zurich donne le rythme en matière de politique de l'éducation. Une innovation radicale de la Conférence des directeurs et directrices cantonaux de l'instruction publique (CDIP) est due à Ernst Buschor, «le turbo des réformes»: la stratégie des langues adoptée en 2004. Elle stipule que deux langues étrangères doivent être enseignées à l'école primaire. L'ancien directeur de l'éducation Buschor, décédé il y a deux ans, ne jurait que par la devise «"le plus tôt sera le mieux"».

Aujourd'hui, Zurich envoie à nouveau un signal qui pourrait bouleverser le paysage éducatif helvétique - mais pas dans le sens souhaité par Buschor : début septembre, le Grand Conseil a supprimé le français précoce de la grille horaire. Des interventions similaires sont en suspens dans de nombreux autres cantons.

La décision provoque le mécontentement en Suisse romande. Christophe Darbellay (au centre), l'actuel président de la CDIP et directeur de l'instruction publique valaisanne, estime que la cohésion nationale et la nation de volonté qu'est la Suisse sont en danger. Elisabeth Baume-Schneider a parlé d'un «affront» dans une interview accordée à la «SonntagsZeitung». La magistrate socialiste, responsable de la politique linguistique au niveau fédéral, mettra le sujet à l'ordre du jour d'une séance du Conseil fédéral ce mois-ci. Elle menace de passer en force : si les cantons alémaniques commencent à supprimer l'enseignement du français à l'école primaire, la Confédération interviendra et l'ordonnera.

Les cantons font ce qu'ils veulent

Sur le plan politique, les fronts se sont durcis. Le fait que les cantons alémaniques fassent ce qu'ils veulent malgré l'harmonisation visée complique encore les choses. Ceux situés à la frontière de la Suisse romande misent sur le français dès la 3e année, les autres ne commencent qu'à partir de la 5e année et commencent par l'anglais. En revanche, dans tous les cantons romands, les enfants apprennent l'allemand dès la 3e année.

Comment trancher le nœud gordien sans que le Conseil fédéral ne s'immisce dans les affaires de l'école obligatoire, une compétence propre aux cantons ? Res Schmid (UDC) avait déjà exprimé son idée à CH Media, mais le directeur de l'éducation du canton de Nidwald l'a maintenant traduite en une proposition concrète à l'attention de la Conférence des directeurs de l'instruction publique, approuvée par l'ensemble du gouvernement nidwaldien : une deuxième langue nationale sera enseignée dans toute la Suisse à partir de la 5e année, l'anglais sera enseigné dès le degré supérieur.

Schmid estime que la stratégie des langues 2004 a échoué. Avec le slogan " «Renforcer la cohésion, stopper l'érosion !"», le doyen des directeurs de l'éducation souhaite faire d'une pierre deux coups : premièrement, les cantons renforcent le plurilinguisme de la Suisse, auquel Schmid accorde une importance vitale du point de vue politique et culturel. Deuxièmement, des leçons seront libérées et pourront être utilisées en faveur de la première langue et des mathématiques. Il est difficile de nier la nécessité d'agir. La tendance des études Pisa est à la baisse. D'un point de vue pédagogique, il existe également des arguments pour repousser l'enseignement des langues étrangères. De nombreuses études montrent que les enfants qui apprennent une langue étrangère plus tard rattrapent rapidement les élèves précoces.

Un «affront»: la conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider s'oppose à Peter Klaunzer/Keystone

Image

Comment la conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider réagit-elle à l'idée de Nidwald ? Elle ne s'exprime pas sur les propositions qui sont discutées dans le cadre de la CDIP, répond son chef de presse Christoph Lenz. Mais sa prise de position laisse entendre que Schmid enfonce des portes ouvertes chez elle : «pour la conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider, il est essentiel que l'enseignement de la deuxième langue nationale continue de commencer au niveau primaire.»

Le président de la CDIP salue la proposition

L'assemblée plénière de la CDIP aura lieu fin octobre à Lucerne. Le président Christophe Darbellay ne pense pas qu'elle se prononcera déjà à ce moment-là sur la proposition de Schmid. Les cantons ont besoin de temps pour évaluer le système actuel et examiner d'autres modèles. Il n'est pas certain que l'on en trouve un meilleur. Le Conseil d'Etat valaisan salue néanmoins la démarche de Schmid : «Il propose un compromis pragmatique sur un sujet très sensible, une voie médiane entre le statu quo et l'abandon d'une langue nationale à l'école primaire.» Mais Darbellay affirme aussi que le canton du Valais et les autres cantons romands préféreraient le modèle actuel.

Christophe Darbellay, président de la CDIP. Cyril Zingaro/Keystone

Image

En juin prochain, Res Schmid quittera son poste de conseiller d'Etat après quatre législatures. Reste à savoir si la CDIP aura statué sur sa proposition d'ici là. Ce qui est sûr, c'est qu'avec son compromis, Schmid veut éviter un ordre de langue du Palais fédéral. Et il suggère une autre innovation : Les étudiants des hautes écoles pédagogiques doivent être obligés de suivre également le français. Une enquête menée auprès de plusieurs hautes écoles pédagogiques révèle que les futurs enseignants sont de moins en moins nombreux à le faire - et que l'anglais est beaucoup plus apprécié.